



### Public cible

Porteur de projet



### Prérequis

Avoir suivi le module principal



### Durée

3 jours (21 heures)



### Coût

**1 590€ TTC**

(non assujetti à la TVA)

Prise en charge possible par les OPCO et France Travail

## Objectifs de la formation

- Formaliser les enjeux budgétaires de son projet d'habitat inclusif : intermédiation locative, mutualisation de l'aide humaine et forfait habitat inclusif notamment
- Spécifier les ressources mutualisables et les besoins en financement pour le fonctionnement de son projet d'habitat inclusif
- Connaître les réglementations et les modalités contractuelles pour sécuriser son projet

## Méthodes pédagogiques utilisées

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Partages d'expérience
- Ateliers de réflexion en sous-groupe
- Groupes de 10 personnes maximum
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques
- Accès à un espace extranet en ligne
- FAQ et évaluation en fin de formation

## Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux structurels et partenariaux de l'habitat inclusif
- Identification des modes de portage, de leur financement et mesure des enjeux sur le projet
- Connaissance des modalités de mise en œuvre de l'ingénierie du projet en matière réglementaire et financière
- Analyse d'options et choix stratégiques selon les risques et obligations

## Nos prochaines dates de formation

Devis sur demande pour de la formation en intra à partir de 6 personnes

Les **11, 12 et 13 décembre 2024**

11 rue Paul Déroulède  
68100 MULHOUSE



## Module 2 :

# Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

## Programme de la formation

### 1<sup>ère</sup> journée :

- Compréhension et différenciation des **systèmes d'évaluation des droits à l'aide humaine** pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Caractérisation des types d'aide humaine : **actes essentiels en fonction des besoins des locataires**, modalités d'intervention des services d'aide à la personne...
- Construction d'un **plan d'aide** et présentation des **modalités de mise en commun** partielle ou totale des heures d'aide humaine.



### 2<sup>ème</sup> journée :

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au quotidien** de l'habitat.
- Différenciation de l'**intermédiation locative (IML)** dans un **logement classique** et dans un **habitat inclusif**, présentation des **3 missions de l'IML** et identification des liens entre l'écosystème de l'habitat inclusif et l'IML.
- **L'intérêt de porter l'IML** : évaluation des points d'attention, des avantages et inconvénients, modalités de portage, demande d'agrément et évaluation des risques.
- Caractérisation des **différents types de budgets autour du quotidien de l'habitat** : budget du locataire, budget de la colocation / de la vie collective et budget de fonctionnement ; transmission d'outils et étude de cas.

### 3<sup>ème</sup> journée :

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au montage du projet** d'habitat inclusif.
- Formalisation des **besoins de financement et choix d'un modèle économique viable** pour l'habitat, caractérisation des différentes options de financement en fonction du programme immobilier choisi, montage juridique et construction du plan de financement.
- Identification et caractérisation des **différentes sources de financement** en fonction des besoins (investissement, fonctionnement).
- Evaluation des **risques de requalification** du projet pour s'en prémunir, et identification des **risques concourant au projet** d'habitat inclusif (risques financiers, assurantiels).
- Compréhension et assimilation des **obligations juridiques, statutaires et comptables** d'une association portant un projet d'habitat inclusif.